



Escroquerie en achetant une voiture par annonce

Par **abnarr**, le **04/02/2012** à **10:57**

Bonjour,
quels sont mes droits apres une escroquerie avec wextern union ?

Par **pat76**, le **04/02/2012** à **14:31**

Bonjour

Expliquez l'éventuelle escroquerie dont vous auriez été victime de la part de la société que vous indiquez dans votre message?

Par **abnarr**, le **04/02/2012** à **18:49**

bonjour.

j'ai vu une annonce sur paruvendu qui m'a interessé. donc j'ai communiqué par mail avec le vendeur. le vendeur était militaire et était a l'étranger. la voiture me serai livrée sans soucis de saint brieuc étant donné que je vis a lorient. donc le livreur me contacte par telephone.et m'explique tout ce que j'ai a faire . avant qu'il me livre la voiture je devais faire un mandat western union en direction des usa car apparemment les cheques ne sont pas autorisés la bas. a la poste je demande comment ça se passe car je ne connaissais pas . on me dit qu'il faut donner pour que le destinataire puisse prendre l'argent. donc sans code pas d'argent. une fois

cela fait je previens le livreur et me dit que c'est bon il arrive. en fait a 7h30 du soir toujours pas de livreur et bde voiture. du coup ma femme regarde si l'argent est toujours la . et en verifiant l'argent avait été pris sans que je donne le code a qui que se soit . apres quelques recherches je suis tombé sur des forum expliquant que s'est avec western union que les pays d'afrique escroquaient les gens . et qu'il n'y avait pas besoin de code pour avoir l'argent.il lui fallait juste l'expediteur, le destinataire et la somme . chose qu'il m'a demandé, mais comme je n'avais pas donner le code je me sentais en securité.en fait non l'argent était parti. quand je suis allé a la poste s'était bien le destinataire qui a pris l'argent alors que je ne lui avait rien transmit.voila je me suis avoier comme beaucoup d'autres . je suis allé voir ma banque et ma femme a une protection juridique et je suis allé porté plainte . je voulais si y possibilité de recupérer l'argent et surtout si j'ai fait les bonnes procedures. le mandat est de 1330 euro + les frais de 56 euros du mandat. en portant plainte j'espere que sa fera un peu avancé les choses pour que sa cesse. en allant sur les forum je me rendu compte que c'est monnaie courante. dans tous les cas je vous remercie d'avoir repondu.

Par **pat76**, le **04/02/2012** à **18:59**

Bonjour

Vous n'êtes pas le premier à vous faire avoir avec ce genre d'annonce.

Bon courage pour essayer de récupérer votre argent.

Par **abnarr**, le **04/02/2012** à **19:10**

oui, je verrai bien. je tiendrai au courant pour la suite